Liberté • Égalité • Citoyenneté

DÉMOCRATIE CONTRIBUTIVE

"UN FILM DOCUMENTAIRE DE ALEXANDRE LUMBROSO ET JONATHAN ATTIAS"

DES CLICS DE CONSCIENCE

MINISTÈRE DU BIEN COMMUN

REMARQUE IMPORTANTE

CONTACT :

DISTRIBUTION :

LIGNE 7

Timothée DONAY
06 79 36 23 29
timothee@ligne7.fr
www.ligne7.fr

PRODUCTION :

COMUNIDÉE

Jonathan ATTIAS
06 20 33 93 43
Alexandre LUMBROSO
06 64 10 41 34
infos@comunidee.com
www.comunidee.com

SORTIE : LE 4 OCTOBRE 2017

DURÉE : 1H17 – FRANCE – 2016 - 1.77 - 5.1

www.desclicsdeconscience.fr

www.facebook.com/desclicsdeconscience

POUR REGARDER LA BANDE ANNONCE
CLIQUEZ ICI

Participer à l'écriture des lois est un droit,
c'est aussi un devoir civique.

LE FILM

Des pétitions, nous en signons de plus en plus sur internet. Mais que deviennent réellement nos clics une fois ces pétitions signées ?

Le film « Des Clics de Conscience » nous donne plus qu'une réponse à la question, ce documentaire raconte l'histoire d'une nouvelle solution.

« Des Clics de Conscience » est une aventure émouvante mais aussi un documentaire pédagogique sur la place du citoyen dans notre démocratie.

Ce film est une immersion dans la quête joyeuse mais sérieuse de deux protagonistes dont la simple pétition #YesWeGraine devenue amendements sur la plateforme Parlement & Citoyens, est venue bousculer le Parlement.

LES RÉALISATEURS

Jonathan ATTIAS
Las du monde du divertissement alors que sa formation l'y prédestinait (Marketing en école de commerce, puis production audiovisuelle à la Sorbonne), Jonathan se lance en 2012 dans le journalisme engagé avec la création d'un blog vidéo Comunidée, dans lequel il part à la rencontre des initiatives citoyennes. Son ambition est de présenter des alternatives, qu'elles soient agricoles, économiques ou politiques, pour libérer l'individu des pressions sociales.

Alexandre LUMBROSO
Après une formation de recherche en économie de l'environnement, spécialisée dans le fonctionnement des institutions, Alexandre rejoint Comunidée pour réaliser des web-documentaires sur l'écologie politique. Préférant l'humour au catastrophisme, c'est dorénavant à travers le travail cinématographique qu'il s'implique pour voir éclore un monde nouveau.

SYNOPSIS

« Alexandre et Jonathan, lancent une pétition sur internet pour redonner le droit aux agriculteurs de ressemer leur récolte et se promettent de la porter le plus loin possible. Armés de leurs (dizaines de) milliers de signatures, ils surmontent les épreuves grâce à des rencontres ingénieuses et s'interrogent pour impliquer davantage les citoyens dans les choix politiques. Leur aventure initiatique sèmera peut-être, les graines pour une future démocratie... »

A l'origine, la graine...

Bouleversés par leur rencontre avec un célèbre paysan mexicain, Don José Carmen, cultivateur de légumes géants dont les rendements extraordinaires s'appuient sur des techniques ancestrales sans produits chimiques, Alexandre et Jonathan sont alors alertés par le danger que représentent les lobbys de l'agro-industrie pour le bien commun.

A leur retour en France, c'est à travers le combat pour la préservation des semences traditionnelles, que les deux cousins se mobilisent aux côtés des jardiniers-citoyens. En réalisant la websérie « Jardiniers, Levez-vous ! » nos deux citadins, médiatisent l'absurdité de la réglementation européenne du marché des semences, pour devenir les interprètes des derniers gardiens de la biodiversité cultivée.

Encore aujourd'hui, la grande majorité des semences dont disposent les agriculteurs dans le catalogue officiel sont des hybrides F1, dites « non-reproductibles », et contraignent les professionnels à racheter chaque année leurs graines à quelques multinationales les ayant brevetées.

Partout sur notre territoire, des jardiniers amateurs qui ne sont pas soumis aux mêmes rigidités réglementaires que les agriculteurs « font leur part » et s'insurgent pacifiquement en reproduisant et conservant les semences de variétés traditionnelles.

Cette résistance jardinière, héroïque, n'est malheureusement pas suffisante pour préserver notre patrimoine alimentaire...

La pétition

Tout commence le 4 Juin 2015 lorsque Alexandre et Jonathan lancent leur pétition #YesWeGraine sur Mesopinions.com pour demander la libre utilisation des semences paysannes.
À cet instant, ils ne savent pas encore que leur initiative les poussera à décrypter les rouages de la démocratie.

En l'espace de deux semaines, ils recueillent 20 000 signatures. Forts de ces soutiens, ils se promettent de mener cette revendication le plus loin possible pour impulser un changement concret.

Mais encore faut-il savoir ce qu'il est possible de faire avec une pétition dans les mains.

Ils entreprennent alors de rencontrer les grands acteurs du monde des pétitions (BLOOM Association, CHANGE.org, Collectif STOP TAFTA) et s'aperçoivent des défaillances de notre système démocratique pour impliquer le citoyen dans les décisions politiques.

Très vite, ils comprennent qu'il n'existe pas d'encadrement juridique pour le droit de pétition, et c'est désormais vers les parlementaires qu'ils se tournent pour faire aboutir leur revendication.

Sans démocratie directe il faut trouver un relai politique et c'est grâce à Joël labbé qu'ils trouvent une porte d'entrée au Parlement. Ce sénateur est à l'origine de la première loi rédigée collectivement sur la plateforme de consultation Parlement & Citoyens et milite ardemment pour rétablir des ponts entre le politique et les citoyens.

Cette toute nouvelle expérience donna une idée folle à nos acolytes : eux aussi allaient réussir à co-écrire la loi, mais cette fois-ci, les citoyens en seront à l'initiative !

La démocratie contributive

En effet aujourd'hui le droit d'amendement est le privilège des parlementaires, et les citoyens souhaitant s'inscrire dans un processus démocratique doivent obligatoirement chercher un relais politique pour faire entendre leurs voix au Parlement.

Profitant d'une synchronicité avec le passage du texte de loi sur la biodiversité en séance au Sénat, Alexandre & Jonathan reformulent leur pétition en deux amendements qu'ils déposent sur la plateforme Parlement & Citoyens.

Mais c'est bien grâce aux milliers de signataires de la communauté #YesWeGraine qu'ils peuvent interpeller les sénateurs pour que leurs amendements soient votés favorablement.

Cette aventure-documentaire incarnée naïvement par deux jeunes personnages persévérants s'est déroulée sur 7 mois palpitants. Le film suggère l'éclosion d'un lobbying citoyen tourné vers le bien commun, pour tracer la voie de notre future démocratie.

Augustin De Livois : Fondateur de l'Institut pour la Protection de la Santé Naturelle, Augustin a initié de nombreuses pétitions visant à défendre et à promouvoir les médecines naturelles. La plateforme s'est fait connaître en 2014 après le succès fulgurant de la pétition (plus de 500 000 signatures en 2 semaines) visant à défendre un viticulteur bio contre l'épandage de pesticides dans son champ.

Frédéric Viale : Membre du collectif STOP TAFTA et représentant de l'association ATTAC, Frédéric a participé au succès sans précédent de la mobilisation pour lutter contre le Traité de libre échange Transatlantique avec plus de 3 millions de signataires en Europe.

Claire Nouvian : Fondatrice de l'association Bloom consacrée à la protection des fonds marins, Claire a initié la pétition la plus populaire en matière d'environnement en France avec 898 000 signatures.

Thomas Guénolé & Katerina Ryzhakova : Ce couple de politologues ont initié la pétition pour lutter contre la loi sur le renseignement en 2015 (Pétition « Tous Surveillés ») et ont recueilli plus de 150 000 signatures, leur permettant ainsi de médiatiser leurs revendications.

Benjamin Des Gachons : Benjamin est l'un des experts français de la mobilisation citoyenne en ligne. Directeur France de Change.org (plus grande plateforme pétitionnaire du monde), qui compte plus de 5 millions d'utilisateur dans l'Hexagone.

Cyril Lage : Co-fondateur de Parlement & Citoyens, Cyril réussit, au travers de sa plateforme, à impliquer les citoyens dans les processus législatifs en leur permettant de coécrire les lois avec les parlementaires.

Blanche Magarinos-Rey : Cette avocate spécialisée en droit de l'environnement et experte sur la question des semences a permis de détricoter les questionnements juridiques autour de la commercialisation des semences.

Géraldine Bar & Maureen Delettre : Respectivement directrice et chargée de campagne de la plateforme Mesopinions.com, elles ont accompagné Jonathan et Alexandre tout au long de leur cyber-mobilisation pour récolter un maximum de signatures.

Joël Labbé : Autant le dire de suite, ce sénateur du Morbihan n'est pas comme les autres ! Avec son look rock'n roll et son implication dans la société civile, Joël fait figure d'ovni dans le paysage politique français. Il est le parlementaire qui s'est le plus impliqué dans la campagne #YesWeGraine en déposant les amendements d'Alexandre et Jonathan.

Aurélien Vernet : Assistant parlementaire de Joël Labbé, Aurélien a été le lien permanent entre les réalisateurs et le Sénat pour permettre d'articuler la revendication de la pétition et expliquer le fonctionnement des institutions.

Cécile Cukierman : C'est la première parlementaire à s'être intéressé à la pétition. Deux semaines après sa mise en ligne, la sénatrice de la Loire s'est manifesté en envoyant le texte de la pétition au Ministre de l'Agriculture, lui demandant de prendre position sur le sujet.

Olivier Faure : Député des Hauts-de-Seine, Olivier Faure est à l'origine de l'idée d'un droit d'amendement citoyen permettant aux électeurs de proposer des articles dans les lois qui seront votées dans les assemblées.

Jérôme Bignon : Sénateur de la Somme et rapporteur du projet de loi sur la « Reconquête de la Biodiversité », Jérôme Bignon s'est prêté au jeu de la consultation sur la plateforme Parlement & Citoyens en y apposant sa certification.

Ségolène Royal : Alors ministre de l'environnement, Ségolène Royal est à l'origine du projet de loi pour la reconquête de la Biodiversité. En tant que représentante du gouvernement, lors du passage du texte en séance au sénat, elle a joué un rôle clé dans cette aventure.

Tout au long de cette aventure, un constat apparaît : le numérique permet de repenser la place du citoyen dans la démocratie en facilitant son implication dans les débats publics.

À l'inverse, il n'existe aucun dispositif au sein de la Ve République permettant de faire reconnaître une pétition et encore moins d'impliquer les citoyens dans l'écriture des lois.

C'est pourquoi nous reprenons l'idée émise dans le film par le député Olivier Faure d'instituer un droit d'amendement citoyen permettant, à condition d'avoir réuni 5000 soutiens sur une proposition, de faire débattre et voter des articles de lois soumis par les citoyens dans les projets de loi votés à l'Assemblée Nationale et au Sénat.

Il peut paraître surprenant, après l'investigation menée, d'utiliser l'outil pétitionnaire pour qu'une revendication comme celle-ci aboutisse. Elle nécessiterait en effet une réforme de la Constitution !

Mais nous espérons que cette idée, de part le nombre de ses soutiens, trouvera un écho médiatique, poussant les élus à prendre position sur la question.

Pour signer la pétition :

http://desclicsdeconscience.fr/dac

D'autres plateformes proposent dès à présent de solliciter les parlementaires pour travailler en transparence avec la société civile, c'est le cas de Parlement & Citoyens qui invite systématiquement les citoyens à prendre part aux débats législatifs et Questionnez vos candidats qui permet d'interpeller les futurs législateurs.

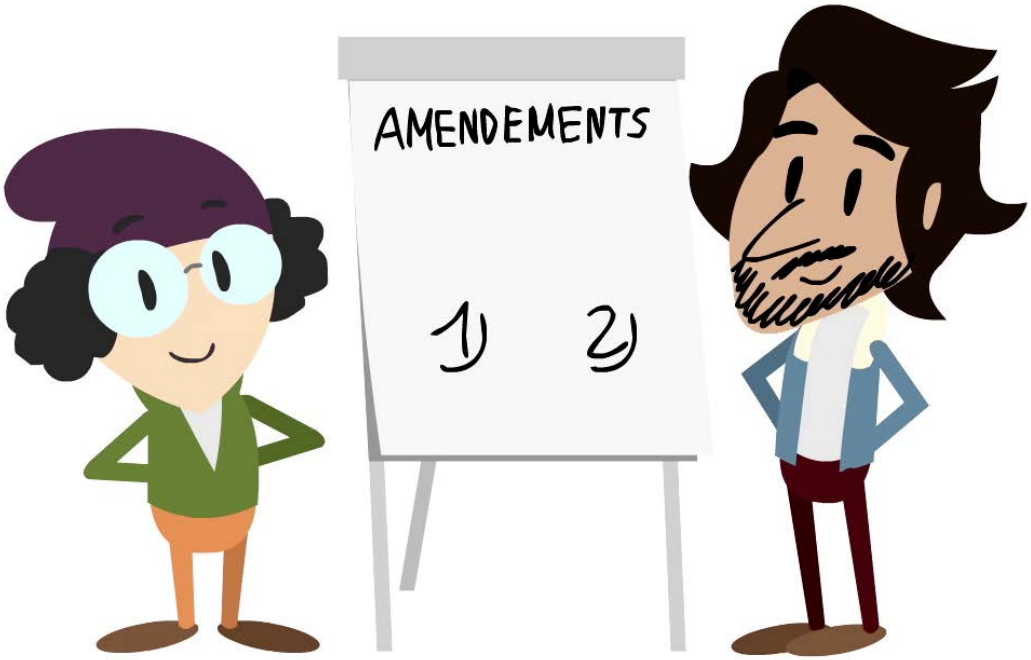

Comment imaginer faire un film sur la démocratie sans que sa création en respecte les fondements ?

C'est ce que nous nous sommes dit en cherchant les financements pour terminer la production, et c'est grâce aux 226 contributeurs de *crowdfunding* que nous y sommes parvenus.

Sans même le savoir, ces participants nous ont soufflé l'idée d'aller plus loin : en faire une distribution collaborative.

C'est ainsi que nous nous sommes associés avec Ligne 7 & Kamea Meah (les distributeurs du film « En quête de sens ») pour que le film puisse vivre auprès des mouvements et des associations.

Parce que « Des clics de conscience » a vocation à vivre au travers d'échanges et de débats, notre souhait est que ce film puisse être vu partout, par tous (en respectant la chronologie des médias).

Pour cela, nous mettons en place des animations permettant de repenser la place du citoyen et de montrer le rôle que chacun peut jouer dans la construction des lois.